

Covid-19

LA TROISIÈME VAGUE A IMPACTÉ BEAUCOUP PLUS LES JEUNES

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7078 – LUNDI 30 AOÛT 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Cour d'Alger

LE PROCÈS DE MAHIEDDINE TAHKOUT REPORTÉ AU 19 SEPTEMBRE

Page 3

IL EST POURSUIVI PAR LA JUSTICE TUNISIENNE ET ALGÉRIENNE

NABIL KAROUI ARRÊTÉ PRÈS DE TÉBESSA



L'affairiste le plus tristement célèbre de la Tunisie, qui traîne derrière lui des affaires de corruption, de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale à travers sa chaîne de télévision Nessma, semble vivre maintenant des moments sombres. L'homme qui ambitionnait de devenir président de la Tunisie, battu par l'actuel chef de l'Etat Kais Essaid, lors du second tour, avec un large score : 72% contre 28% pour Karoui, a été arrêté par les services de sécurité, alors qu'il tentait de traverser la frontière tunisienne.
Page 3

EXPOSITION INTERNATIONALE EL-MOUGGAR

Une opportunité pour promouvoir les exportations

Page 4

HERBORISTERIE

Le danger continue pour la santé du citoyen

Page 2

JUSTICE

Noureddine Aït-Hamouda mis en liberté provisoire

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

PLUS DE 220 000 PERSONNES VACCINÉES

Le taux de vaccination contre la pandémie de coronavirus ayant atteint 34 % de la population cible, âgée de plus 18 ans, devra connaître un bond appréciable eu égard à l'objectif assigné par les autorités de la wilaya d'arriver à vacciner 20.000 personnes durant la journée du 4 septembre proclamée journée nationale de vaccination "pour un retour à une vie normale".
Pour ce faire, une commission de préparation a été installée, dimanche matin, en présence des élus, des services concernés, de certaines associations, l'occasion pour le wali, Djahid Mous, qui a demandé aux responsables des secteurs impliqués de mobiliser tous les moyens humains et matériels pour garantir le succès de l'opération.
Et de rappeler que le nombre de citoyens vaccinés a atteint, à la date du 19 septembre plus de 220.000 personnes parmi les catégories ciblées par l'opération pour laquelle pas moins de 181 points de vaccinations ont été désignés à travers le territoire de la wilaya.
Outre l'arrivée de quotas de vaccins anti-covid et la mobilisation des structures d'accueil et des personnels médical et paramédical du secteur de la santé publique, il sera fait appel aux personnels du même corps employés dans les entreprises et établissements publics, des oeuvres universitaires, de l'éducation nationale, de la sécurité sociale...
Un programme de sensibilisation intense sera déployé à travers les ondes de la radio locale devant diffuser des interventions en coordination entre les différents acteurs intégrant les associations dans la préparation de la campagne et dans les opérations de vaccination jusqu'à atteindre les points les plus reculés et toutes les habitations situées dans les quartiers populaires.
Dans le but d'une optimisation de l'opération de vaccination et de mettre au point un programme détaillé et pointilleux des actions à entreprendre, des rencontres de coordination entre les différents acteurs sont prévues durant toute la semaine afin de réaliser l'objectif assigné à la journée nationale de vaccination pour "immuniser le maximum de citoyens contre cette pandémie létale qui continue de se propager".

De Médéa, Nabil B.

COVID-19

La troisième vague a impacté beaucoup plus les jeunes

La troisième vague de la Covid qui a touché l'Algérie a été particulière, d'autant qu'elle a davantage impacté les jeunes, comparativement avec les vagues précédentes. La spécialiste en chirurgie orthopédique, le Dr Sihem Bendjaballah, appelle au respect des mesures de prévention pour éviter une quatrième vague qui risque d'être «dangereuse».

Le Dr Bendjaballah, qui intervenait hier sur les ondes de la radio régionale de Sétif, a déclaré que la troisième vague de l'épidémie de coronavirus causé par le variant Delta, nous a fait perdre un grand nombre de jeunes. Même si le nombre de cas est en baisse, la spécialiste a souligné la nécessité de prévenir et de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter une quatrième vague dangereuse. L'interlocutrice, qui a mis l'accent sur la nécessité d'appliquer un protocole sanitaire strict avec l'application des mesures préventives, a appelé la population à faire preuve de plus de vigilance et de prudence pour éviter l'augmentation des contaminations en ces temps de pandémie. La situation risque de durer encore dans le temps et peut être «menaçante». Elle a indiqué :«Dans le système de santé, nous avons besoin de plus de moyens et d'équipements afin de mieux prendre en charge les patients.» Le Dr Bendjaballah a tenu à évoquer son expérience avec l'épidémie : «En tant que médecins, nous vivons avec l'épidémie et je suis la première femme médecin à El-Eulma, dans la wilaya de Sétif, à avoir été infectée par le virus à ses débuts. Il faut comprendre que la relation du médecin avec le patient et sa famille le rend encore plus vulnérable à l'infection par la Covid-19.» Le Dr Bendjaballah a expliqué que le virus avait des manifestations articulaires, qui se traduisent notamment par d'intenses douleurs lombaires au niveau des 4e et 5e vertèbres, lesquelles peuvent s'étendre aux membres inférieurs. Elle a ainsi appelé à consulter en cas d'apparition de ces symptômes. «Il existe une grande relation entre les maladies orthopédiques et le coronavirus car les symptômes se présentent sous forme de douleurs intenses, y compris dans le bas du dos. La douleur et



les symptômes peuvent s'étendre aux membres inférieurs, et le traitement de la douleur et de l'inflammation peut ne pas donner de résultat», a-t-elle expliqué. Les spécialistes algériens s'inquiètent de l'avènement d'une quatrième vague si le processus de vaccination n'est pas accéléré.

Lynda Louifi

HERBORISTERIE

Le danger continue pour la santé du citoyen

A L'EST du pays, de nombreux citoyens continuent de fréquenter les herboristeries en vue de lutter contre le nouveau coronavirus au lieu d'aller se faire vacciner. Une enquête menée dans différents magasins de plantes médicinales a confirmé ce constat. C'est souvent sur les conseils de l'herboriste, propriétaire du magasin, que de nombreux citoyens achètent les plantes recommandées pour lutter contre la pandémie du coronavirus. A ce titre, ce sont des centaines, voire des milliers, de citoyens qui retardent leur vaccination et dont plusieurs meurent malheureusement chaque jour. Depuis quelques années, les herboristeries se font de plus en plus nombreuses, connaissant un grand engouement de citoyens qui croient dur comme fer que "le remède-miracle" n'existe nul part ailleurs que dans ce genre de commerce. Selon les affirmations de bon nombre de ces clients, ces commerces proposent une gamme d'herbes soignant pratiquement tous les maux et toutes les maladies, même celles qui sont incurables. Aussi, les malades n'hésitent pas à débourser des sommes faramineuses, atteignant parfois les 80 000 DA pour bénéficier de la fameuse herbe qui les débarrasserait de leurs souffrances. Ce genre de client accepte, parfois contre leur gré, les prix exagérés qui leur sont "imposés", l'essentiel étant la guérison. "La santé n'a pas de prix", assurent des clients. Si le nombre de ces commerces était insignifiant par le passé dans cette région - seuls quelques rares herboristes exerçaient dans le domaine, à l'image de âmi Djaâfar vers qui affluent tous ceux qui sont en quête d'un quelconque traitement à base de plantes médicinales -, aujourd'hui, avec la pandémie du coronavirus, ils sont nombreux à proposer leurs traitements traditionnels. Beaucoup de citoyens ne connaissent pas les risques qu'ils encourent en consommant, sans avis médical, les différentes herbes médicinales conseillés pour soulager la douleur. C'est pourquoi, ces personnes décident d'expérimenter ces recettes de grand-mère dans l'espoir de se remettre de leur maladie le plus tôt possible. Même si certains sont soulagés de leurs douleurs, il ne faudrait surtout pas mésestimer les nombreux cas de décès survenus suite à une mauvaise utilisation de ces herbes, comme ce fut le cas de nombreuses personnes atteintes de la Covid-19 ou de cette dame qui, atteinte d'un cancer de l'utérus, avait tenté, en désespoir de cause, de recourir à ce genre de médication traditionnelle, croyant à un miracle divin. Elle décéda quelques semaines plus tard après d'horribles souffrances parce qu'elle avait cessé de prendre le traitement médical que lui avait prescrit son médecin traitant. Les cas similaires de ces personnes ou de cette dame sont malheureusement nombreux, a précisé un médecin généraliste. Interrogé sur les raisons qui poussent les malades, même ceux au stade final de leur maladie, à opter pour ce genre de médication traditionnelle, sa réponse a été brève et on ne peut plus claire : ce sont le désespoir et la méconnaissance des conséquences découlant de la consommation de ces herbes auxquelles les gens attribuent tous les bienfaits curatifs du monde qui incitent ces malades crédules à recourir aux herboristes, dont la plupart ont acquis l'expérience avec le temps ou encore en s'inspirant de livres ou de l'expérience de leurs grands-parents, sans plus. Ce médecin a mis en garde les citoyens, particulièrement ceux qui souffrent de maladies graves telles que la Covid-19, des dangers et conséquences de la consommation abusive ou sans connaissance des doses exactes. Il a souligné l'importance du contrôle rigoureux de la médecine parallèle qui est, en fait, une science à part entière qui nécessite formation et qualification. Pour rappel, du point de vue de la réglementation en vigueur, le diplôme et la formation en rapport avec le travail d'herboriste ne sont pas imposés aux personnes désirant pratiquer cette activité, ce qui explique la prolifération de ce genre de commerces, dont le nombre est estimé à Annaba à plus d'une centaine depuis l'apparition de la pandémie de coronavirus. Il y a quelques années, se rappelle âmi Ahcène, un septuagénaire, les herboristes, habituellement des vieux, peu nombreux, déballaient leurs marchandises à même le sol et choisissaient les marchés hebdomadaires ou un coin populaire de la ville pour proposer leurs "plantes magiques". La nature nous offre toutes les herbes médicinales dont on a besoin, mais c'est à nous qu'il revient d'en faire bon usage pour pouvoir en tirer profit et éviter d'être intoxiqué, a-t-il expliqué.

Nabil Chaoui

IL EST POURSUIVI PAR LA JUSTICE TUNISIENNE ET ALGÉRIENNE

Nabil Karoui arrêté près de Tébessa

L'affairiste le plus tristement célèbre de la Tunisie, qui traîne derrière lui des affaires de corruption, de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale à travers sa chaîne de télévision Nessma, semble vivre maintenant des moments sombres. L'homme qui ambitionnait de devenir président de la Tunisie, battu par l'actuel chef de l'Etat Kais Essaid, lors du second tour, avec un large score : 72% contre 28% pour Karoui, a été arrêté par les services de sécurité, alors qu'il tentait de traverser la frontière tunisienne, selon une version non confirmée.



Ce richissime homme d'affaires tunisien Nabil Karoui aurait été interpellé aux frontières tuniso-algérienne alors qu'il tentait de quitter la Tunisie, ont rapporté des sites d'informations sur la base de témoignages de correspondants locaux.

Selon des médias et des sites tunisiens, le président du parti «Qalb Tounes» a été interpellé par les autorités algériennes alors qu'il fait objet d'une mesure d'interdiction de quitter le territoire national pour plusieurs chefs d'accusation notamment évasion fiscale, corruption et blanchiment d'argent.

L'information de l'arrestation du patron de la chaîne de télévision privée Nessma TV n'a pas été encore confirmée ou démentie par une autorité officielle. Mais, l'information a largement circulé tout l'après midi, dans tous les médias et sites maghrébins et français.

Par contre, des correspondants locaux de Tébessa, ville frontalière de la Tunisie, ont confirmé l'arrestation du président de «Qalb Tounes», dans son appartement où il réside depuis quelques temps, mais pas au niveau du poste frontalier. Selon les mêmes sources, les autorités ont aussi arrêté son frère, le député Ghazi Karoui, qui était en sa compagnie. On affirme que les deux personnalités seront présentées devant le procureur de la République de l'un des tribunaux de Tébessa. Pour le moment on ne connait pas les motifs exacts de ces arrestations, mais il semble qu'elles soient liées à des récentes affaires déclenchées par la justice tunisienne et algérienne.

On laisse croire, dans la même foulée que ces arrestations ont été opérées hier à Tébessa, après que des informations faisant état de l'introduction d'une manière illégale des deux frères Karoui sur le territoire algérien, soient parvenues aux services de sécurité algériens. On avance que les deux frères ont été arrêtés dans un logement appartenant à un ancien député du RND de la wilaya.

Il faut noter dans ce sens, que les Karoui sont poursuivis par la justice algérienne dans une affaire de corruption, à l'époque où ils possédaient un grand bureau qui activait pour sa chaine de télévision et qui servait de boite de production pour des émissions et des programmes audiovisuels.

Pour rappel, la justice tunisienne a ouvert une enquête contre plusieurs partis politiques tunisiens dans le cadre d'un dossier judiciaire lié à une affaire de financement étranger des campagnes électorales de 2019. parmi ces partis politiques, figurent aussi bien le parti Qalb Tounes de Nabil Karoui, mais aussi, le parti islamiste Ennahdha de Ghannouchi. Un autre petit parti Aich Tounes, de la mécène Olfa Terras Rambourg est également concerné par ces poursuites. Le lien commun entre ces trois formations politiques est d'avoir scellé une alliance électorale et politique durant cette période.

Il faut noter que le 14 juillet dernier, le pôle judiciaire financier a ouvert cette enquête sur le «financement étranger et l'acceptation de dons dont la source est inconnue» lors de cette campagne électorale de 2019. Les investigations qui ont été menées depuis, ont connu quelques problèmes. Des enquêteurs auraient subi des pressions de la part de sphères politiques et parlementaires. Il aura fallu attendre les récents évènements qu'a connu la Tunisie pour que ces poursuites reviennent au devant de la scène.

Mohamed Kouini

COUR DE JUSTICE D'ALGER

Noureddine Aït-Hamouda mis en liberté provisoire

NOUREDDINE Aït-Hamouda, ancien député du RCD et fils du chef historique de la wilaya 3 le Colonel Amirouche Ait Hamouda, a été mis dimanche en liberté provisoire, a annoncé le Comité national pour la libération des détenus (CNLD).

« La chambre d'accusation (de la cour d'Alger) vient de prononcer la mise en liberté provisoire de Amrane Aït-Hamouda dit Noureddine», en attendant la fin de l'enquête et la fixation d'une date pour le procès, a indiqué le CNLD.

M. Aït-Hamouda, placé sous mandat de dépôt le 27 juin dernier, était accusé d'»atteinte aux symboles de l'Etat et de la révolution», « atteinte à un ancien président de la République», « atteinte à l'unité nationale», « incitation à la haine et discrimination raciale», selon le CNLD.

L'ancien député avait déclenché un véritable tollé en qualifiant de «traîtres», lors d'une émission télévisée, l'Émir Abdelkader et d'autres figures du mouvement national et de la Révolution, Messali El-Hadj et Houari Boumediène.

Noureddine Ait Hamouda a également accusé les descendants de l'Emir Abdelkader de continuer à percevoir des pensions de l'Etat français. Des membres de la famille de l'Emir ont annoncé le dépôt d'une plainte.

Le ministère des Moudjahidine avait fait savoir qu'il se constituerait partie civile dans les procès intentés à « ceux qui ont porté atteinte aux symboles de la nation».

La polémique, ayant enflammé les réseaux sociaux, a conduit l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) à suspendre temporairement les programmes de la chaîne privée El Hayat TV qui avait diffusé les propos controversés de M. Aït-Hamouda.

M. D.

Le procès de Mahieddine Tahkout reporté au 19 septembre

LA COUR d'Alger a reporté dimanche le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, poursuivi pour corruption aux côtés d'anciens responsables, au 19 septembre prochain à la demande du collectif de défense.

L'affaire a été réinscrite au rôle de la sixième chambre pénale de la Cour d'Alger, après que la Cour suprême a rejeté, en mai dernier, tous les recours introduits par les accusés et accepté celui du parquet général concernant la décision rendue pour certaines accusations et la peine prononcée pour certains accusés le 18 novembre dernier. Les pourvois en cassation présentés par les parties civiles et le juriste du Trésor public ont été acceptés dans la forme et dans le fond.

Le 18 novembre dernier, la Cour d'Alger avait condamné l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout à quatorze (14) ans de prison ferme et les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de cinq (5) ans de prison ferme.

Les anciens ministres Youcef Yousfi et Amar Ghoul ont écopé de dix-huit (18) mois de prison avec sursis et l'ancien ministre Abdelghani Zaâlane a été acquitté.

S. T.

TERRES RELEVANT DU DOMAINE PRIVÉ DE L'ETAT

Nouvelles règles concernant la mise en valeur et la concession

LE GOUVERNEMENT, réunit samedi au Palais du Gouvernement sous la présidence du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmanne, a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et du développement rural relatif au projet d'un décret exécutif visant la mise en place de nouvelles règles concernant la mise en valeur des terres et leur concession.

Il s'agit, selon un communiqué des services du Premier ministère, d'un projet de décret exécutif définissant les conditions et les modalités d'attribution de terres relevant du domaine privé de l'Etat, à mettre en valeur dans le cadre de la concession.

Ce projet de texte, qui abroge le décret exécutif n 97-483 du 15/12/1997 fixant les modalités et conditions de la concession de parcelles de terre du domaine privé de l'Etat, dans les périmètres de mise en valeur, a pour objet de «mettre en place de nouvelles règles concernant la mise en valeur des terres et leur concession en application des dispositions de la loi n 08-16 du 03/08/2008 portant orientation agricole». L'objet de ce projet de décret vise, selon le communiqué, à remédier à la situation actuelle qui présente des «insuffisances» en matière d'extension de la superficie agricole utile (SAU) par rapport au potentiel de terres disponibles. Pour l'atteinte de cet objectif, ce projet de texte prévoit des mesures de facilitation et d'accompagnement des investisseurs notamment ceux porteurs de projets structurants et intégrés. Ces mesures visent notamment à apporter plus de souplesse et de transparence dans le dépôt et l'examen des dossiers, mettre en place une plateforme numérique pour la réception des demandes et le suivi de leur examen, homogénéiser la procédure d'attribution, ainsi qu'assurer le contrôle et le suivi de la réalisation des projets.

M. D.

DÉFENSE

Le SG du MDN par intérim reçoit le vice-ministre russe

LE SECRÉTAIRE général du ministère de la Défense nationale (MDN) par intérim, le Général-Major Mohamed Saleh Benbicha, a reçu, dimanche à la Base aérienne de Boufarik, le vice-ministre russe de la Défense, le Général-Colonel Alexander Fomin, et la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué du MDN. «A l'occasion de l'organisation par l'Algérie de la Compétition (l'Ami Fidèle), au titre des jeux militaires internationaux-2021, et dans le cadre de la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays et les deux armées, Monsieur le Général-Major Mohamed Saleh Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale par intérim, a reçu, aujourd'hui 29 août 2021, le Général-Colonel Alexander Fomin, Vice-ministre de la Défense de la Fédération de Russie et la délégation qui l'accompagne, au niveau de la Base aérienne de Boufarik (1ère Région militaire), en présence des Commandants de Forces et de Directeurs centraux du ministère de la Défense nationale», précise le communiqué.

H. B.

RÉALISATION DE LOGEMENTS À BLIDA

Lever les contraintes techniques

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné des instructions pour la levée des contraintes techniques qui entravent l'accélération de la cadence de réalisation des projets de logements dans la wilaya de Blida, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre a donné ses instructions lors de la réunion technique qu'il a présidée, samedi soir au siège de son département, après une visite dans la wilaya de Blida au cours de laquelle il a inspecté les deux nouveaux pôles urbains (sites de Safsaf et de Sidi Serhane) et où il a relevé certaines contraintes d'ordre technique qui entravent l'accélération de la cadence de réalisation, a précisé la même source.

Tous les aspects techniques du pôle urbain de Safsaf ont été abordés lors de cette réunion à laquelle ont également pris part le wali de Blida, Kamel Nouicer, les directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, de la gestion des services de l'AADL et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de cette wilaya et le P-dg de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz.

Il a été convenu, dans ce cadre, d'établir un échéancier pour l'achèvement des travaux au niveau des cités AADL (3750 unités) et des logements publics locatifs (4.440 unités LPL).

Au sujet des logements publics locatifs, la réunion s'est penchée sur tous les travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux différents réseaux (électricité, gaz, eau potable et eaux usées).

Quant aux logements AADL, dont les travaux de voirie et réseaux divers (VRD), l'aménagement extérieur et le raccordement à l'électricité et au gaz sont en cours de finalisation, «une commission technique mixte a été installée entre le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et les services de la wilaya de Blida, avec pour mission d'assurer le suivi périodique en vue de soumettre tous les problèmes techniques à l'autorité centrale pour trouver des solutions dans les plus brefs délais».

A cette occasion, M. Belaribi a insisté sur la nécessité de parachever ce projet dans les plus brefs délais, d'autant que la Société algérienne de distribution d'électricité et de gaz (SADEG) s'est engagée à accélérer le rythme des travaux d'aménagement extérieur notamment.

En ce qui concerne le nouveau pôle urbain de Sidi Serhane 7000 logements AADL, les travaux de construction touchent à leur fin, tandis que ceux du raccordement aux divers réseaux ont atteint 90%.

S'agissant du raccordement aux réseaux d'eau potable, le directeur de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida (DUAC) a fait état de la réalisation en cours de deux réservoirs d'une capacité de 5.000 m3 et de 2.000 m3 chacun. Pour ce qui est des travaux du réseau interne des canaux d'eau potable, ils ont atteint près de 75%.

Concernant le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, le ministre a ordonné d'accélérer la cadence de réalisation.

M. B.

EXPOSITION INTERNATIONALE EL-MOUGGAR

Une opportunité pour promouvoir les exportations

Afin de créer une dynamique commerciale entre l'Algérie et les pays voisins et de faire connaître le potentiel national en termes d'opportunités d'affaires, la 10e édition de l'exposition internationale El-Mouggar s'ouvre aujourd'hui à Tindouf, avec la participation d'une centaine d'opérateurs économiques nationaux et étrangers.



Cette manifestation économique, qui se déroulera du 30 août au 2 septembre, vise à ouvrir de nouvelles perspectives entre les opérateurs économiques nationaux et ceux des pays africains, ce qui permettra de donner un nouvel élan aux relations et aux échanges commerciaux dans les zones frontalières, principalement avec la mise en place d'une plateforme logistique dans la wilaya frontalière de Tindouf, à travers le poste frontalier terrestre entre l'Algérie et la Mauritanie «Chahid Mustapha Benboulaid».

Organisé sous le slogan «L'Algérie, un point d'accès aux marchés africains», l'événement international verra notamment la participation d'opérateurs économiques de plusieurs pays africains, à l'instar de la Mauritanie, du Niger, du Mali ainsi que des commerçants de la République arabe sahraouie démocratique.

Les activités économiques et sectorielles des entreprises participant à cette édition concernent l'industrie, les industries agroalimentaires, l'agriculture, les services, les transports et la logistique ainsi que le bâtiment et les travaux publics. La manifestation constitue également une opportunité pour favoriser les exportations hors secteur des hydrocarbures et promouvoir le produit national sur les marchés africains, une démarche qui s'inscrit parmi les mesures adoptées par le gouvernement dans le cadre de la stratégie du secteur.

Des rencontres d'affaires B to B entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues africains présents à cette manifestation commerciale sont prévues en marge de ce rendez-vous économique très attendu.

La participation en qualité d'exposant est soutenue, selon la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), par le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), qui prend en charge, à hauteur de 80%, les frais de location des stands et de transport de la marchandise.

Il convient de rappeler que le ministre du Commerce, Kamel Rezig, avait affirmé depuis Tindouf, à l'occasion d'une visite de travail dans la wilaya en septembre dernier, que le gouvernement misait sur cette ville pour la conquête du marché africain, et ce en exploitant les opportunités qu'offre cette région en matière d'accès aux marchés africains dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). M. Rezig avait, par ailleurs, souligné que la wilaya de Tindouf est l'une des régions appelées à bénéficier du commerce de troc, dont les bénéfices et profits pour les populations de la région sont évidents, assurant que cette forme d'échange sera régulée par une loi, notamment après le gel du registre du commerce d'exportation en gros pour les wilayas frontalières.

Le ministre avait aussi saisi l'opportunité de sa visite pour évoquer la possibilité d'institutionnaliser la manifestation économique «El-Mouggar», tout en donnant l'occasion à la Société des foires et expositions (Safex) de s'impliquer pleinement dans le commerce de troc et dans l'exportation.

Il convient de souligner que cette manifestation est organisée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en collaboration avec la Société algérienne des foires et des exportations (Safex), de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie ainsi que de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

Mohamed Mecelti

DU 5 AU 7 OCTOBRE PROCHAIN

Sonelgaz participera à la Semaine mondiale de l'énergie

LA SEMAINE mondiale de l'énergie pour cette année se tiendra sous forme numérique et en direct durant trois jours, du 5 au 7 octobre prochain, a rapporté le Groupe Sonelgaz.

«Le Conseil Mondial de l'Energie annonce l'ouverture des inscriptions à la Semaine mondiale de l'énergie LIVE 2021 qui se tiendra cette année sous forme numérique et en direct durant trois (3) jours, du 05 au 07 octobre 2021», précise la même source sur sa page facebook. Ayant pour thème cette année «l'énergie pour des vies meilleures», cette manifestation mondiale sera organisée par le ministère de l'Energie du Kazakhstan avec le soutien de l'association KAZENERGY, le comité membre du Kazakhstan du Conseil mondial de l'énergie.

Il s'agit du plus grand rassemblement annuel en 2021 du Conseil mondial de l'énergie, réunissant des participants de plus de 100 pays, selon les données du Conseil.

«Notre édition LIVE est un mélange inspirant de plénières mondiales en ligne, de perspectives régionales approfondies et d'opportunités de réseautage plus larges», souligne le Conseil.

La Semaine mondiale de l'énergie LIVE de cette année réunira les leaders de l'énergie dans une conversation interactive, offrant une occasion opportune de clarifier comment les leaders de l'énergie trouvent des moyens de progresser ensemble dans les nouveaux contextes .

Les discussions porteront sur l'essor des machines et des clients numériques, sur les changeurs de donne qui transformeront les systèmes énergétiques en 2040, ainsi que sur le rôle de l'hydrogène, la finance durable et l'accès à l'énergie. Il est signalé, dans ce contexte que «les sociétés énergétiques sont confrontées à de multiples défis pour maintenir l'élan avec le rythme accéléré de la transition énergétique, alors qu'elles cherchent à éviter l'impact catastrophique du changement climatique.

Les discussions de la Semaine mondiale de l'énergie s'appuieront sur le programme d'action «Humaniser l'énergie» du Conseil mondial de l'énergie, qui souligne que l'innovation technologique ne suffira pas à elle seule à garantir les avantages de l'énergie durable pour tous.

H. B.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:28	12:29	16:09	19:01	20:26
CONSTANTINE	04:33	12:34	16:13	19:09	20:29
ALGER	04:47	12:49	16:28	19:22	20:45
OUARGLA	04:48	12:39	16:15	19:07	20:25
CHLEF	04:55	12:55	16:34	19:27	20:50
MOSTAGANEM	05:01	13:00	16:39	19:32	20:54
ORAN	05:04	13:03	16:42	19:35	20:57

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7078 — LUNDI 30 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	20°
Oran	29°	20°
Constantine	34°	17°
Ouargla	43°	30°

FEUX DE FORÊTS

Une excursion au profit des enfants de Tizi Ouzou

Le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat a organisé, hier dimanche, à l'hôtel Mazfran de Zeralda (ouest d'Alger), une excursion au profit des enfants touchés par les incendies de forêt dans la wilaya de Tizi Ouzou, dans le but d'alléger leur pression psychologique et de les préparer à la rentrée scolaire.



A l'occasion, le Ministre du Secteur, Yacine Hammadi, a affirmé que cette initiative s'inscrivait dans le cadre de «l'engagement dans la démarche des pouvoirs publics de solidarité avec les victimes des feux de forêts, notamment dans la wilaya de Tizi Ouzou.
Ainsi, et en coordination avec le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Alger Centre, environ 110 enfants touchés par ces incendies dans plusieurs communes de Tizi Ouzou ont été accueillis et ont bénéficié d'une journée à l'hôtel Mazfran, qui comprenait diverses activités et ateliers dans le but d'alléger leur pression psychologique et remonter leur moral afin d'effacer toute trace de peur et de panique qu'ils ont vécues lors de cette période difficile et les préparer à la prochaine rentrée scolaire». Concernant les efforts de son secteur dans la prévention du Coronavirus (Covid-19), M. Hamadi a expliqué que le ministère «suit le rythme des efforts déployés par l'Etat pour lutter contre le virus. Tous les hôtels publics et privés ont été consacrés aux opérations de mise en quarantaine ainsi qu'aux soins pour alléger la pression sur les hôpitaux». Le secteur du tourisme est «le premier touché par cette pandémie, car il est lié au secteur des transports, suspendu depuis un an et demi en raison des mesures préventives, ce qui a affecté négativement tous les opérateurs», notant à cet égard que l'Etat «ne les a pas abandonnés en prenant plusieurs mesures, dont celles évoquées par le président de la République lors du Conseil des ministres tenu le 26 juillet 2020, que nous sommes entrain de concrétiser. Dans le même cadre, il a relevé que le ministère avait consulté tous les acteurs dans le but «d'échanger des idées sur leurs perceptions de la période post-Covid-19 ou de la phase de coexistence avec la pandémie», soulignant «la nécessité de revenir à l'activité tout en maintenant des réunions périodiques et en ouvrant la porte au dialogue et à la concertation au profit de l'ensemble du secteur».
A la même occasion, le Ministre a distribué des cartables aux enfants qui ont été accueillis afin de leur apporter de la joie.

S. T.

ENVIRONNEMENT

La stratégie de prise en charge scientifique présentée

LA STRATÉGIE de recherche et de prise en charge scientifique des préoccupations liées à l'environnement et à la promotion de l'économie verte a été présentée, samedi à Annaba, devant une délégation de l'Institut national des études politiques et stratégiques nigérian (NIPSS), en visite dans plusieurs wilayas du pays pour tirer profit des expériences algériennes dans divers domaines.
La délégation nigériane s'est rendue au Centre de recherche en environnement (CRE), situé à l'université Badji Mokhtar (Annaba), où elle a suivi une présentation détaillée sur les activités du centre, qui incluent les domaines de recherche liés à la protection, le développement et la valorisation des ressources naturelles, à l'évaluation des changements climatiques et de leurs effets sur l'environnement, ainsi qu'à la protection contre les dangers de la pollution, en sus de la promotion de l'économie verte.
Les cadres supérieurs du NIPSS ont également visité les laboratoires de recherche relevant du centre et se sont enquis des programmes de recherche liés à l'environnement, la biodiversité, l'environnement, la santé, l'économie verte et la gestion des déchets. De son côté, la directrice du centre, Zihad Bouslama a appelé à la promotion de la coopération algéro-nigériane dans le domaine de la recherche scientifique à travers la conclusion d'accords de coopération bilatérale.
Lors de la visite de la délégation à Annaba, la représentante de l'Institut national des études politiques et stratégiques du Nigéria a précisé que cet institut s'intéresse à l'expérience algérienne en matière d'élaboration de stratégies et de programmes destinés au développement et à la promotion de la qualité de vie de la population, notamment dans les régions pauvres et isolées.
Dans le domaine économique, la délégation nigériane a visité le complexe de la Société des fertilisants d'Algérie «Fertial» (unité d'Annaba) qui produit annuellement 1,1 million de tonnes d'ammoniac et de différents engrais et fertilisants.
Les membres de la délégation nigériane ont suivi un exposé sur les activités de cette société qui couvre les besoins du marché national en la matière et exporte ses produits vers des pays méditerranéens.
Les Nigérians ont manifesté de l'intérêt pour les activités de Fertial qui répondent aux normes internationales, notamment pour ce qui est du respect de l'environnement, et ont souhaité connaître l'origine des matières premières utilisées, la part des exportations et les perspectives d'ouverture de lignes d'exportation des produits de Fertial vers le marché africain.

M. D.

SMART CHINA EXPO 2021

OPPO présente la nouvelle série MagVOOC

OPPO, première marque mondiale d'appareils intelligents, a participé au salon Smart China Expo 2021, dont le thème était « Technologie intelligente : Renforcer l'économie, enrichir la vie «, qui a eu lieu à Chongqing, en Chine, du 23 au 26 août. OPPO a présenté sa nouvelle série de chargeurs flash OPPO MagVOOC, la connectivité dans les automobiles, et plus encore.
«OPPO accomplit régulièrement notre déploiement stratégique dans le domaine de l'IoT, l'internet des objets, ainsi que dans des domaines plus larges concernant l'Internet de l'expérience, visant à autonomiser les clients dans une variété de scénarios.» A déclaré Henry Duan, vice-président et président du produit Smartphone chez OPPO. «Avec les nouvelles technologies de recharge flash magnétique et de connectivité au volant, nous faisons de notre mieux pour améliorer les expériences des clients dans tous les aspects.»
En plus de présenter sa technologie de recharge sans fil à l'air libre lors du salon, la société OPPO a également révélé pour la première fois ses technologies de recharge flash magnétique - la série OPPO MagVOOC.
Cette nouvelle série comprend la banque de recharge sans fil MagVOOC, qui utilise un système d'alignement magnétique pour assurer un alignement précis entre le téléphone et le chargeur.
Deuxièmement, le chargeur flash ultra-fin MagVOOC, qui adopte un design divisé rendant l'ensemble du chargeur plus fin. La conception de ces deux appareils leur permet d'être facilement transportables. Enfin, le support de charge flash sans fil MagVOOC permet aux utilisateurs d'économiser jusqu'à 60 % du temps de préparation par rapport à une charge filaire classique.
L'entreprise s'engage à optimiser ses technologies et ses produits afin de couvrir des besoins utilisateur plus diversifiés.
Sur un autre plan, OPPO a présenté lors de l'événement ses dernières réalisations en matière de connectivité des smartphones en automobile, notamment la clé de voiture numérique, la commande à distance du véhicule sur OPPO Find X3, la commande à distance du véhicule sur OPPO Watch 2, ainsi que la charge flash en voiture.
La clé de voiture numérique permet aux utilisateurs d'utiliser simplement les smartphones OPPO pour déverrouiller leur voiture via Bluetooth.
Aucun réseau mobile n'est nécessaire, ce qui la rend plus pratique pour une utilisation quotidienne.